



TRIBU architecture sa  
rue de bourg 16-20 B, CH – 1003 lausanne  
t. +41 21 331 04 40 f. +41 21 331 04 49  
lancy@tribu-architecture.ch  
www.tribu-architecture.ch

## LANCY \_ ADRET \_ LOT A \_ FCLPA

### Concours :

Afin de mieux apprécier tout le chemin parcouru jusqu'à cette terrasse où nous nous trouvons aujourd'hui, j'aimerais vous proposer un rapide survol du projet de la Fondation Communale pour le Logement de Personnes Agées de Lancy.

En 2014 au sein de TRIBU architecture nous décidions de participer à un concours qui réunissait un grand nombre d'éléments qui nous passionne dans notre pratique d'architectes. Il s'agissait d'un concours d'architecture avec une procédure sélective à un degré. La première phase de la procédure a permis au jury de retenir sur une base de 44 dossiers, 12 concurrents pour participer à la deuxième phase du concours qui elle était anonyme.

Les défis urbanistiques, les contraintes du site ainsi que la complexité du programme architectural en faisait un concours ambitieux.

M. Laurent Geninasca, président du jury disait en introduction du rapport du jury sur les particularités de ce concours ceci :

*« La première particularité du projet tient à sa proximité avec un secteur en pleine mutation, avec la prochaine mise en service de la gare CEVA de Lancy-Pont-Rouge, la réalisation de la Promenade des Crêtes et le développement du quartier de l'Etoile placé au centre de gravité du secteur Praille Acacias Vernets. La deuxième découle de la diversité des programmes et des objectifs poursuivis par les deux fondations de droit public, maîtres de l'ouvrage. La troisième a trait à la superposition de contraintes réglementaires draconiennes, à savoir les prescriptions de l'office du logement, la protection contre le bruit et les risques d'accident majeur.*

*La dernière, mais non la moindre, est une spécificité bien genevoise, qui n'a pas manqué d'intriguer les membres du Jury venus d'autres horizons, à savoir l'obligation, pour les concurrents, de se conformer à un plan de quartier fixant très précisément les gabarits, les dimensions et l'implantation des bâtiments. Ces décisions fondamentales ont été gravées dans le marbre avant même que l'on ne connaisse le programme et son fonctionnement, les objectifs de mixité sociale, ou les projets voisins ayant entretemps fait l'objet de concours. »*

Au niveau du programme, les quatre immeubles du lot A du quartier de l'Adret cherchent à favoriser le « VIVRE ENSEMBLE » en intégrant de la mixité sociale et générationnelle en proposant des logements d'utilité publique pour la FCIL, mais également pour les immeubles L14 L15 de la FCLPA des logements pour étudiants, des appartements pour visiteurs et des logements pour personnes en âge AVS. Ces derniers se déclinent en une mixité de typologies qui vont du studio au deux ou trois pièces et jusqu'à des appartements communautaires.

A cette diversité d'habitations vient s'ajouter une mixité programmatique mutualisée. On y trouve également un restaurant, une crèche, un cabinet médical, un cabinet de physiothérapie, une unité d'accueil temporaire de répit, une salle polyvalente, un salon laoir, un local de musique, un atelier et une terrasse communautaire sur la toiture de l'immeuble L15.

### Projet :

Notre projet s'implante le long au pied du coteau de Lancy sur le plateau de la Praille. Les quatre immeubles définissent un cœur d'îlot ouvert à l'Ouest sur la promenade Nicolas Bouvier et à l'Est sur la place Lancy Pont-Rouge. Cette cour-jardin centrale est constituée de plusieurs espaces permettant la rencontre entre usagers et habitants comme une terrasse pour le restaurant, un espace de jeu pour la crèche, des zones engazonnées ponctuées d'arbres majeurs.

Les bâtiments L14, L15 qui forment un L fonctionnent comme tête du nouveau quartier de l'Adret et offrent des équipements publics au rez-de-chaussée. Le restaurant participe à la vie de quartier en s'ouvrant côté gare alors que la crèche plus protégée donne sur le coteau et le cœur d'îlot.

Tout dans le projet cherche à favoriser la rencontre en répondant à deux enjeux complémentaires : garantir un environnement protégé tout en s'ouvrant aux autres. Les différents types de logements sont répartis dans les immeubles afin de favoriser les échanges et limiter la ségrégation entre types d'habitants.

Les habitants et visiteurs accèdent dans les deux immeubles par un grand vide lumineux qui reprend la matérialité des façades pour lui conférer un statut d'espace public protégé. Son grand escalier sculptural relie toute la vie collective des deux corps de bâtiments.



TRIBU architecture sa  
rue de bourg 16-20 B, CH – 1003 lausanne  
t. +41 21 331 04 40 f. +41 21 331 04 49  
lancy@tribu-architecture.ch  
www.tribu-architecture.ch

La distribution se fait par des rues intérieures centrales qui mènent vers des salons communs propre à chaque étage s'ouvrant sur les différents points de vue caractéristiques du site. Ces « rues » s'élargissent pour définir des placettes conviviales, en relation entre étages par un vide et agrémentées de lumière zénithale. Elles sont aménagées de manière à créer un devant chez-soi accueillant

### **Aujourd'hui :**

Aujourd'hui comme vous pouvez le voir sur le chantier commence à émerger certains murs. Après la phase de travaux préparatoires et de terrassement qui a débuté fin du printemps 2017, nous avons entamé les travaux de maçonnerie. Les sous-sols des deux immeubles sont pratiquement finalisés et les premiers préfabriqués des façades viennent d'être installés. Le chantier sera terminé pour le début de l'année en 2020.

Pour finaliser j'aimerais adresser quelques remerciements.

En premier lieu à la Fondation Communale pour le Logement de Personnes Agées de Lancy, à son comité de pilotage ainsi qu'à son représentant M. Larue qui suit au quotidien ce projet,

A la FCIL qui est l'autre maître d'ouvrage du lot A,

Aux services cantonaux et communaux ainsi qu'à la ville de Lancy,

Aux mandataires spécialisés qui participent activement au bon déroulement et à l'avancement de ce projet,

Aux entreprises qui travaillent activement à l'avancement du chantier,

Et finalement je veux remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de TRIBU,

Adrian,

CharlotteS

Jeremy,

Joséphine,

Lya,

Sidney,

Silvia,

Siro...